

UNE TARIFICATION SIMPLE ET FAMILIALE AVEC 2 TRANCHES D'ÂGE



Moins de 50 ans

Cité 1 = 31.86 € / mois
Cité 2 = 52.37 € / mois
Cité 3 = 66.73 € / mois

Les enfants

Cité 1 = 16.04 € / mois
Cité 2 = 26.73 € / mois
Cité 3 = 37.43 € / mois

Plus de 50 ans

Cité 1 = 47.80 € / mois
Cité 2 = 80.84 € / mois
Cité 3 = 102.93 € / mois

Exemple d'un couple plus de 50 ans sans enfant

Cité 1 = 95.60 € / mois
Cité 2 = 161.68 € / mois
Cité 3 = 205.86 € / mois

Devenir adhérent

*Résider dans la commune, en résidence principale.
Fournir obligatoirement un justificatif de domicile (moins de 3 mois).*

Enfant à charge : désigne l'enfant rattaché directement au foyer fiscal de l'adhérent en qualité de personne à charge ou de bénéficiaire d'une pension alimentaire versée par l'adhérent.

Devis en quelques minutes auprès de nos conseillers en permanence ou sur contact@mutame-plus.fr